

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2023-015)

### **Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable : arroser trop, ça suffit!**

**Blainville, le 17 mai 2023** – À Blainville, 20 % de l'eau potable consommée annuellement est utilisée pour l'arrosage des pelouses.

Combinée avec la croissance de la population et l'augmentation des événements extrêmes causés par les changements climatiques, la surconsommation non essentielle fragilise notre réseau d'eau potable dont la source est la rivière des Mille-Îles. Afin de protéger cette précieuse ressource, la Ville de Blainville a mis sur pied une campagne de sensibilisation sur le thème « Arroser trop, ça suffit! ».

Cette campagne sera déployée sur des panneaux d'affichage et les réseaux sociaux.

#### **Les gicleurs : source principale de gaspillage d'eau pendant l'été**

Des actions plus ciblées auront lieu là où se trouve la plus forte concentration d'utilisateurs de systèmes d'arrosage automatique (gicleurs).

« Il est bon de savoir qu'il est possible de diminuer notre consommation d'eau potable tout en possédant un tel système, en le munissant de détecteurs d'humidité et en respectant le règlement d'arrosage. Les principales entreprises d'aménagement paysager seront sensibilisées et des rencontres à domicile sont aussi prévues », a expliqué Nicole Ruel, conseillère déléguée à l'environnement et à la transition écologique.

La Brigade verte sera présente sur le terrain pour s'assurer du respect de la réglementation.

Pour connaître la nouvelle réglementation sur l'utilisation de l'eau potable :

<https://blainville.ca/actualites/ladministration-poulin-sattaque-au-gaspillage-de-leau-potable>

#### **Une meilleure utilisation de l'eau : une responsabilité partagée**

L'économie d'eau potable n'est pas uniquement la responsabilité des citoyens « La Ville prend aussi des mesures proactives. En plus des campagnes annuelles de sensibilisation, la Ville voit à l'installation de compteurs d'eau dans les institutions, commerces et industries. Elle poursuit également la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable mise en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation », a souligné Francis Allaire, conseiller délégué à l'environnement et à la transition écologique.

Par ailleurs, la Ville investit d'importantes sommes annuellement pour la réhabilitation de conduites d'eau potable : 2,8 M\$ entre 2018 et 2023 ainsi que pour le renforcement du réseau d'eau potable d'année en année : plus de 11,5 M\$ entre 2018 et 2023.

Enfin, la Ville offre des incitatifs financiers pour l'achat d'une toilette à faible débit en remplacement d'une ancienne toilette et pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pour en savoir davantage sur le sujet :

<https://blainville.ca/services/environnement-et-voirie/leau-potable-une-ressource-preserver>

- 30 -

Source : Yannick Proulx

Conseiller principal aux communications – Direction générale et Mairie

450 434-5200 / [yannick.proulx@blainville.ca](mailto:yannick.proulx@blainville.ca)